

## COMPTE-RENDU COMMISSION RETRAITE ET DROITS SOCIAUX

La commission RDS de l'Académie de Lyon s'est réunie le **11 Octobre 2018** au Lycée Pierre Brossolette de Villeurbanne chez notre collègue Isabelle RHETY qui a accepté de nous accueillir alors que ce jour était un jour d'élections.

*Etaient présents : BACHET, BAUDIN, BOUSQUET, GENEVAY, HEINZ, LIGER, PEYROUX, TARADE.*

*Etaient excusés : DUCHENE, LAPLACE, PEYTEL*

Bousquet accueille les participants, remercie Gérard HEINZ de sa présence et propose l'ordre du jour suivant : Csg. Fonction publique. Désindexation des retraites. Visibilité des retraités. Retraite par points. Congrès de l'UNSA Retraités. Prochaines réunions. Questions diverses.

**Il précise que nos motions seront in fine de ce compte rendu.**

Il donne ensuite la parole à Gérard pour nous parler de notre Académie qui insiste particulièrement sur les élections professionnelles qui vont avoir lieu prochainement puis traite de l'arrivée de la nouvelle Rectrice en espérant que les prémices positifs – malgré le nombre élevé de réunions – continuent et en notant que nous venons d'obtenir l'ouverture du compte épargne temps.

Celui-ci annonce l'ouverture en Janvier d'un séminaire sur la réforme des retraites et mentionne pour étude et réflexion le règlement général de protection des données.

### C.S.G

Les textes et motions sur ce sujet peuvent être lus bulletin 245 page 44 ; dans la motion 12 du CSN de Novembre 2018 ; dans les motions 17 et 22 du congrès de la commission carrière. La situation est toujours bloquée mais peut-être pas définitivement puisque le 1<sup>er</sup> Ministre a annoncé le 20 Septembre un geste fiscal afin de compenser la hausse de la CSG « 300000 personnes n'auront pas à payer cette augmentation » c'est à dire 200000 de plus qu'initialement : en progrès et peut mieux faire !

MOTION N° 1 in fine

#### FONCTION PUBLIQUE

Pour bien mesurer les dangers qui s'accumulent BOUSQUET cite un extrait du discours devant le congrès de Frédéric MARCHAND, secrétaire général de l'Unsa éducation (bulletin 259 in fine page 18).

MOTION N° 2 in fine

#### DESINDEXATION DES RETRAITES pour 2019 et 2020

Quand on se souvient que depuis 2008 cinq mesures fiscales pénalisent les retraités (suppression de la ½ part fiscale, prélèvement CASA, fiscalisation des bonifications pour élever 3 enfants ou plus, gel des pensions en 2014, et CSG), la désindexation de nos retraites au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 (moins 2%) nous confirme dans l'idée que ce sont toujours les mêmes qui

participent aux économies budgétaires. A ce rythme on peut craindre que nous devenions une variable d'ajustement. En effet le total des pertes de nos pensions s'élève au 1<sup>er</sup> Janvier prochain à 3,7%. En effet les prix à la consommation ont augmenté en 10 ans de 8,9% et nos pensions de 6,9%. En effet, si on considère l'évolution comparée des pensions et du salaire mensuel de base, la perte de revenu s'élève, en 9 ans, à 7,3% soit 0,9% par an.

#### MOTION N°3 in fine

C'est pourquoi aussi nous réitérons notre vœu de voir modifier le système uniquement fondé sur le calcul actuel de l'inflation.

#### MOTION N°4 in fine

**Par ailleurs la commission souhaite sur ces problèmes de retraite et en particulier sur les retraites par points qu'une réunion mixte actifs/retraités soit créée au sein de la commission carrière de l'Académie.**

#### **VISIBILITE ACCRUE : sur le plan national pour les retraités.**

Après avoir relu le bulletin n° 245 pages 44 (5 dernières lignes) et 58 et pris note de la motion 2/1 vie syndicale du congrès, conformément à notre détermination de rendre les retraités plus visibles et donc plus attractifs au sein du Snpden, la Commission RDS de l'académie de Lyon formule cinq propositions à l'adresse du BN.

#### MOTION N° 5 in fine

La commission rappelle que dans notre académie un groupe est à la disposition des futurs retraités pour les aider, si besoin, dans leur démarche.

**RETRAITES PAR POINTS** (tout ce qui suit est issu des documents de l'Unsa et de différents journaux)

On ne peut qu'approuver la motion carrière n°18 du congrès mais comme les échéances approchent et que le site participatif dédié à cette réforme ([www.participezreformeretraitegouv.fr](http://www.participezreformeretraitegouv.fr)) est ouvert depuis Juin et jusqu'au 29 Novembre, la CRDS pense qu'il serait utile que tous les adhérents eussent un corpus solide et le plus complet à ce sujet.

Il faut d'abord battre en brèche deux comparaisons : l'exemple de la Suède qui a mis 15 ans à le mettre en place et dont les résultats n'ont rien d'enthousiasmants et l'exemple de l'AGIRC et de l'ARRCO trop souvent en déficit.

**Il faut rappeler que la retraite par points est un régime à obligation de moyens et non pas à obligations de résultat.**

En fait on ne nous parle que d'un euro cotisé et d'un euro rendu ou de l'unification des différents régimes. Et tout le reste ?

Même le plus brièvement possible la liste (forcément incomplète) est impressionnante : parle-t-on en euro courant ou en euro constant ? suppression des régimes spéciaux, le sort

des réserves des caisses de retraite, la base de calcul des pensions, la pension de réversion (dont on parle beaucoup en se contredisant le plus souvent), la durée de cotisation, l'âge de départ, l'âge de la pension à taux plein, le poids des échéances futures de l'économie (toute modification du taux de croissance est automatiquement intégrée dans le calcul de la pension), l'espérance de vie (tout accroissement est automatiquement répercuté par une baisse du taux de remplacement), comment faire cohabiter un système devenant purement contributif et donc peu redistributif avec la nécessaire intégration d'éléments non contributifs (congé de maternité, chômage, maladie, pénibilité) ?

Sait-on que si, pendant 50 ans, la croissance est en moyenne de 1,8%, la part des pensions dans le PIB passera de 16% à 11,7% puisque les pensions seront désindexées de l'évolution des salaires ? Il y aura donc plus de capitalisation et moins de solidarité.

BOUSQUET pour reposer nos cellules grises, en citant le « Canard enchaîné » du 18 Juillet, liste les contradictions successives de nos gouvernants à propos des pensions de réversion.

MOTION N° 6 in fine

#### **CONGRES DE L'UNSA RETRAITES**

BOUSQUET donne lecture du mel qu'il a envoyé le 9 Septembre à l'Unsa 69 et qui est resté sans réponse. Il propose de faire parvenir à Gilles MONDON par l'intermédiaire de notre Secrétaire académique le texte d'une motion spécifique. Jacqueline BAUDIN est chargée de transmettre à Gérard une note explicative détaillant toutes les difficultés que nous avons connues pour essayer de faire vivre la commission des retraités de l'Unsa 69.

MOTION N° 7 in fine

#### **PROCHAINES REUNIONS**

Le calendrier académique nous contraint à jongler avec les dates possibles : à ce jour nos contributions ont peu de chance d'être profondément modifiées avant le CSA du 13 Décembre et l'Aga du 19 Décembre.

Par ailleurs pour le CSA du 15 Janvier, c'est probablement la même chose : dans ce cas nous sommes prêts. S'il y avait un changement important qui nécessite une nouvelle réunion exceptionnelle de notre commission celle-ci pourrait avoir le 15 Janvier 2019 à 14h à Dardilly. Que cette réunion exceptionnelle soit nécessaire ou pas, Bousquet propose, par précaution, que notre prochaine réunion ait lieu le

#### **LUNDI 4 FEVRIER à 16h dans un lieu à définir**

Il nous faut aussi envisager notre **sortie culturelle** du 3° trimestre. Nous en avons déjà fait deux à Lyon, une sortie l'an dernier dans l'Ain. Bousquet propose donc que cette rencontre ait lieu dans le département de la Loire ce qui est accepté. Josiane PEYROUX accepte de se charger des préparatifs nécessaires.

#### **LA REUNION AURA LIEU LE JEUDI 16 MAI**

Dans des conditions portées en temps opportun à la connaissance des retraités adhérents

## QUESTIONS DIVERSES

Après un bref mais riche débat la commission souhaite exprimer une motion réprouvant la manière dont le pouvoir parle des retraités : **La commission RDS de l'Académie de Lyon réunie le 11 Octobre 2018 juge scandaleux et injustes les propos du Président de la République à l'adresse des retraités (nous ne serions qu'un poids pour la société), exprime son opposition à de tels propos et demande au BN une claire et ferme réaction publique dans notre revue.**

À la suite de l'intervention, au début de la dernière AGA, de Bernard RIBAN et de la responsable qui l'accompagnait représentant le Secours Populaire et son action en faveur des mineurs isolés, la commission mandate BOUSQUET pour prendre contact avec RIBAN pour plus d'information.

---

Après avoir remercié les participants pour leur collaboration pendant cette réunion de rentrée et leur avoir souhaité une excellente fin de journée, Bousquet remercie encore une fois Isabelle RHETHY pour son accueil et Gérard HEINZ pour sa participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

Fait à Lyon le 11 Octobre 2018

Pierre BOUSQUET

[mipi.bousquet@sfr.fr](mailto:mipi.bousquet@sfr.fr)